



Appel à candidatures 2018

Bourse de mobilité

Recherche pour les cliniciens

La Ligue contre le cancer s'est engagée depuis de nombreuses années à financer et soutenir la recherche clinique sur les cancers. Ce financement a été attribué à de diverses actions : le financement d'équipes de chercheurs et de leurs projets et le financement de Plateformes Régionales de Recherche Clinique. La Ligue participe au financement, en partenariat avec l'INCa, de Centres Labellisés de Phase Précoce (CLIP2) spécifiques à la recherche sur des médicaments innovants et le Programme d'Actions Intégrées de Recherche (PAIR). Les partenariats avec UNICANCER et l'EORTC permettent également de financer massivement des projets de recherche clinique visant à établir des stratégies de prise en charge thérapeutique de différents types de cancer.

En 2018, La Ligue propose **d'accorder une allocation de mobilité** pour financer un séjour à l'étranger d'une durée d'une année au maximum, à un clinicien, souhaitant poursuivre son activité dans la recherche sur les cancers. L'objectif est de motiver de jeunes médecins à orienter leur carrière vers la recherche sur ces cancers.

Critères d'éligibilité

- Médecin de formation, internat de spécialité terminé, formation scientifique niveau équivalent à M2 souhaité.
- Développer un projet se rapportant à la recherche en cancérologie translationnelle ou clinique, dans un laboratoire ou service situé à l'étranger.
- Seront particulièrement appréciés les projets visant à maîtriser une technique ou une méthode innovante dans les domaines du diagnostic et du traitement des cancers, dans l'objectif de la développer ensuite en France.

Critères de recevabilité

- Tout dossier incomplet ou hors-délai ne sera pas étudié.

Conditions d'attribution

- Le dossier de candidature doit être déposé au plus tard :
 - le 28 février 2018 à minuit pour la première vague ;
 - le 31 mai 2018 à minuit pour la deuxième vague.
- Le financement prendra effet au plus tard le 1^{er} mars 2019.
- Le financement est de 1 an maximum non-renouvelable. Il sera géré par un établissement français.
- L'aide attribuée par la Ligue est nominative et ne peut en aucun cas être transférée sur un autre candidat en cas de désistement.

Engagements du candidat

- Le bénéficiaire s'engage à se consacrer pleinement au projet.
- Le bénéficiaire s'engage à informer le service Recherche de la Ligue, par courrier et en temps réel, de tout changement intervenant dans sa situation professionnelle. Ce courrier sera accompagné d'une lettre du responsable du laboratoire d'accueil, sur papier à en-tête du laboratoire.
- Le bénéficiaire s'engage à adresser au service Recherche de la Ligue deux mois après la fin de son contrat, un rapport d'activité qui résumera l'avancée de ses travaux et son devenir professionnel. Pour les projets d'une durée de 12 mois, un point à mi-parcours sera demandé.
- Les financements attribués par la Ligue Nationale Contre le Cancer ne sont possibles que grâce à la générosité de donateurs et au soutien des Comités Départementaux de la Ligue. Le bénéficiaire s'engage à faire apparaître le soutien de la Ligue dans toutes ses publications scientifiques, ses communications écrites et orales, ainsi que sur les communiqués de presse.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit être soumis **en ligne ET** une **copie papier** devra être envoyée au service Recherche.

- Remplir le formulaire administratif directement sur le portail,
- Télécharger au format pdf un dossier UNIQUE comportant les pièces suivantes dans l'ordre indiqué :

1. Un curriculum vitae du candidat dans lequel les critères académiques seront précis et détaillés.
2. Le programme de recherche du candidat : le titre et le résumé des objectifs (3 pages maximum) Attention, la cohérence entre le programme et la durée de financement souhaitée fera l'objet d'une attention particulière de la part des commissions.
3. Une lettre de soutien, sur papier à en-tête, du laboratoire ou du service d'accueil à l'étranger.
4. La liste des publications du laboratoire d'accueil depuis 2014.
5. Une lettre de soutien d'un laboratoire ou service français qui s'engage à accueillir l'allocataire à son retour de l'étranger.
6. Une attestation de l'établissement français gestionnaire de l'allocation, signée par le représentant légal de l'établissement.
7. Une attestation du candidat précisant qu'il s'engage à consacrer tout son temps à ce projet et qu'il ne bénéficiera pas d'autres sources de financement associatives.
8. La copie dûment signée du paragraphe « Engagements du candidat » (page 3 de cette notice) et portant la mention manuscrite « *Je reconnais avoir pris connaissance des engagements du candidat, et m'engage à les respecter.* »

A envoyer par courrier postal au plus tard le 28 février 2018 ou le 31 mai 2018
(cachet de la poste faisant foi) :

- L'impression de l'intégralité du formulaire saisi en ligne.
- L'impression du dossier téléchargé au format pdf.

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
Service Recherche
Appel à projets « Mobilité Recherche pour les Cliniciens »
14 rue Corvisart
75013 PARIS

Calendrier

Date d'ouverture de l'appel à projets :	4 janvier 2018
Date limite de dépôt des dossiers :	1 ^{ère} vague 28 février 2018 2 ^{ème} vague 31 mai 2018
Résultats officiels :	1 ^{ère} vague 15 juin 2018 2 ^{ème} vague 15 octobre 2018

Contact pour toute question

Service recherche de la Ligue Nationale Contre le Cancer : recherche@ligue-cancer.net